



BUREAU DE LIAISON DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE A MADAGASCAR

LA TOUR-Niveau 28 Rue Rainivoninahitriniarivo

Ankorondrano - Antananarivo 101 – Tel : +261322351212 - Email: au-madagascar@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Antananarivo, le 18 décembre 2018 : Les membres du Groupe International de Soutien à Madagascar (GIS-M) et les missions d'observations électorales (COI, SADC, Union Africaine, OIF et Nations Unies), à l'initiative de l'Union Africaine en tant que représentants de la communauté internationale dans son ensemble, communiquent ce qui suit :

1. Les membres du GIS-M notent que la campagne électorale s'est déroulée du 4 au 17 décembre 2018, dans un climat apaisé et ordonné permettant aux deux candidats de présenter librement aux électeurs leurs projets de société. Les partisans des candidats et du peuple malagasy ont fait preuve de maturité politique et d'une grande tolérance ;
2. En saluant les efforts louables déployés par le Gouvernement, la CENI et toutes les parties prenantes malagasy au processus électoral visant à améliorer les conditions de succès du scrutin du 2^{ème} tour, le 19 décembre 2018, à Madagascar, les membres du GIS-M appellent les candidats à respecter les lois, les règlements en vigueur et les Institutions de la République et à s'abstenir de tout acte qui soit de nature à perturber le parachèvement du processus en cours, tout en les exhortant d'attendre la publication des résultats officiels des organes compétents ;
3. Notent avec intérêt les investigations lancées sur les allégations relatives aux cartes d'électeurs et aux cartes d'identité. Ils appellent à la prise de mesures adéquates pour permettre le bon déroulement du scrutin, ainsi que son intégrité et la fiabilité des résultats du 2^{ème} tour ;
4. Les membres du GIS-M lancent un appel pressant à tous les électeurs à se rendre massivement aux urnes pour élire le candidat de leur choix, expression de l'affirmation de devoir citoyen, de la volonté démocratique et collective du peuple malagasy et de la souveraineté de l'Etat ;
5. Réitèrent l'engagement de la communauté internationale de rester mobilisée aux côtés du peuple et de l'Etat Malagasy pour la consolidation du processus démocratique et la stabilité du pays, ainsi qu'en faveur de son développement économique et social.